

## PROGRAMME A7/A9 MOBILITÉ DURABLE

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide  
et plus respectueuse de l'environnement

Le 25 novembre 2011

Objet : compte-rendu du Comité de Suivi du 27 juin 2011 à Valence

Madame, Monsieur,

Le troisième Comité de Suivi pour l'axe A7 s'est tenu lundi 27 juin 2011, en présence de Pierre-André DURAND, Préfet de la Drôme, Philippe LEDENVIC, DREAL de la région Rhône-Alpes, et Philippe MARZOLF de la Commission nationale du débat public (CNDP), tiers garant de la démarche.

Elle a réuni une centaine d'acteurs, représentant les différents collèges, pour échanger sur les sujets intéressants à la fois les usagers et les riverains de l'autoroute.

Je vous transmets, ci-joint, le compte-rendu qualitatif de ces échanges, en soulignant à votre attention quelques points saillants :

- Depuis le comité de suivi précédent, des initiatives ont été prises par l'Etat, notamment l'élargissement de l'observatoire VRAL aux autres modes de transport, une pré-étude commandée à ASF relative à la traversée de Valence.
- Pour améliorer globalement la qualité de l'air aux abords de l'autoroute, ATMO rappelle que trois mesures sont à privilégier : le respect d'une bande de réserve de part et d'autre de l'autoroute, la modernisation du parc roulant et la réduction de la congestion. Dans les secteurs les plus exposés aux polluants, il a été souligné la nécessité de veiller à la non délivrance de permis de construire dans la bande des 100 m.
- Pour améliorer la fluidité de la circulation, ASF constate que les différentes mesures mises en œuvre ont permis de limiter l'augmentation de la congestion, pas de l'empêcher. Au regard de leur efficacité comparée, certaines mesures méritent d'être étendues (régulation de vitesse, information des usagers et Télépéage à 30 km/h), d'autres stabilisées (interdiction de doubler des PL) et certaines abandonnées (régulation d'accès).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé sur le bilan qui sera prochainement établi.

N'hésitez pas à consulter les documents relatifs à notre démarche, sur notre site internet ([www.asf.fr](http://www.asf.fr), rubrique « programme A7-A9 ») et nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'information, par courriel à l'adresse « [programmeA7-A9@asf.fr](mailto:programmeA7-A9@asf.fr) ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Sébastien Fraisse  
Directeur Général Adjoint

